



FONDS SANTÉ 3ÈME ÂGE

VOTRE BESOIN

Vous êtes un travailleur actif du secteur public ou privé, conscient qu'au-delà de la retraite vous n'aurez plus le même pouvoir d'achat, alors que vous ferez face à une santé de plus en plus fragile et donc plus coûteuse.

Vous pouvez anticiper vos futures dépenses de santé afin de maintenir un niveau de vie de qualité et de bien être au cours de votre retraite.

NOTRE SOLUTION

Nous vous proposons notre solution dénommée "le fonds santé 3ème âge". Elle est idéale, unique et adaptée à tous les contours de vos besoins.

1. QU'EST CE QUE LE FONDS SANTÉ 3ÈME ÂGE ?

Le fonds santé 3ème âge est une solution qui permet à son souscripteur une fois retraité, de bénéficier d'une prise en charge médicale de qualité, en fonction de la formule de couverture choisie et de sa tranche d'âge et ce, grâce à un mécanisme d'auto-gestion anticipé via un gestionnaire de santé: **Humaniis Santé**.

2. COMMENT SOUSCRIRE ?

Si vous êtes déjà retraité, choisissez une formule de couverture selon votre tranche d'âge.

S'il vous reste quelques années avant la retraite, anticipez en transférant votre budget à votre rythme et une fois retraité au prorata du nombre d'année préfinancé, vous êtes pris en charge aux conditions et garanties de la formule choisie.

3. QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ?

-  Faire face à vos futures dépenses de santé
-  Vivre une retraite en toute sérénité sans être catégorisé économiquement faible
-  Jouir d'une couverture santé complète (Assistance obsèques, Consultations, Examens, Pharmacie, Hospitalisation, Chirurgie, Optique, Dentisterie, etc.)

4. NOS FORMULES

-  **Prudence (50 à 60 ans)**
-  **Sagesse (60 à 65 ans)**
-  **Maturité (65 à 70 ans)**
-  **Jubilé (70 à 75 ans)**



Humaniis Santé,
la couverture maladie autrement

CONTACTS

-  (+241) 074 54 12 37
-  Infos@humaniisante.com
-  www.humaniisante.com
-  Centre-ville, Rue Cureau

